



MAITRISE DES RISQUES - VALORISATION DE PATRIMOINE - OPTIMISATION DES COÛTS

Spécialiste du Contrôle Technique, de l'inspection, de l'assistance et de la formation depuis 30 ans, notre Groupe apporte des solutions concrètes à vos diverses préoccupations.

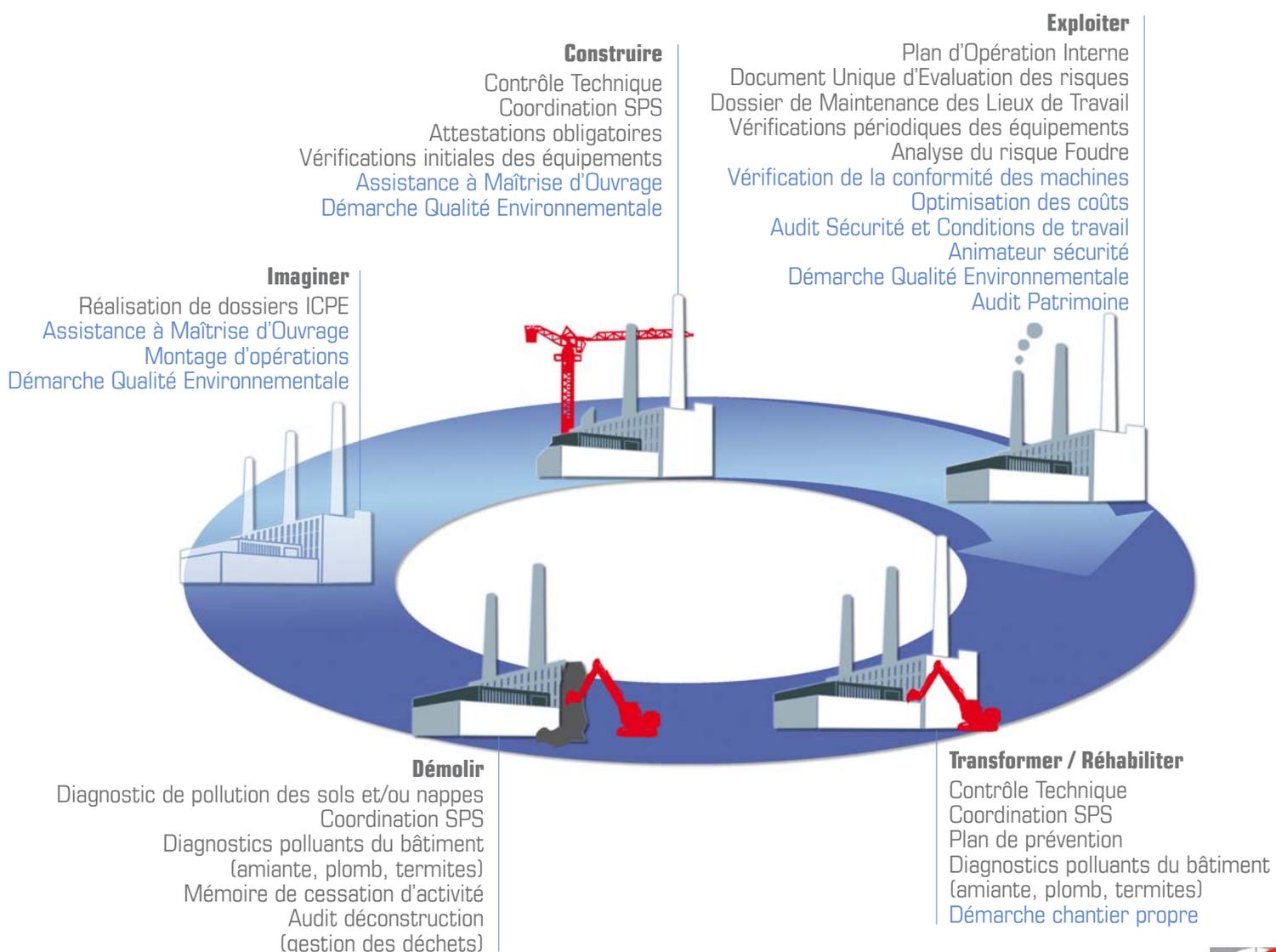
Qu'il s'agisse d'obligations réglementaires ou de **démarches volontaires** visant la valorisation de votre établissement et de ses équipements, nos équipes de spécialistes vous accompagnent dans la pratique quotidienne de votre métier.

La diversité des compétences de notre Groupe vous permet

d'obtenir des solutions à vos problématiques techniques et réglementaires.

Vous disposez ainsi d'un interlocuteur unique et privilégié qui saura faire appel en interne à toutes les compétences nécessaires pour répondre à vos principaux objectifs :

VALORISER VOTRE PATRIMOINE, OPTIMISER VOS COÛTS D'EXPLOITATION ET MAÎTRISER LES RISQUES TOUT AU LONG DU CYCLE DE VIE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT.



INDUSTRIE, PME, PMI

UN PARTENAIRE POUR RÉPONDRE À VOS OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES & OPTIMISER VOS COÛTS

Respecter l'ensemble des obligations inhérentes à la construction et à l'exploitation d'un site industriel peut s'avérer complexe. Nos spécialistes, au fait de la réglementation et de ses évolutions, vous accompagnent dans la réponse à ces obligations.

Vous disposez ainsi d'un référent technique et réglementaire qui vous épaula au quotidien, vous alerte sur les modifications réglementaires à venir et vous conseille sur les solutions optimales pour y répondre.



Qu'il s'agisse de coûts d'exploitation ou de transformation de votre établissement, nos spécialistes vous fournissent les clés d'une gestion optimisée.

Outre leur expérience, ils disposent d'outils informatiques éprouvés modélisant les économies réalisées selon les solutions mises en oeuvre.

UN OUTIL DE GESTION DE VOTRE PATRIMOINE



Nous mettons à votre disposition un outil de gestion de patrimoine.

Sur une interface sécurisée, vous accédez à la situation de votre bien. Vous pouvez ainsi consulter les rapports de vérifications déjà réalisés et être tenus informés de vos prochaines échéances réglementaires.

L'ensemble des rapports émis est téléchargeable. Cet outil de gestion simplifie vos démarches et vous permet d'avoir une visibilité sur la conformité de votre établissement à la réglementation.

QUELQUES RÉFÉRENCES...



NOS ATOUTS

- >> **30 ans d'expérience** dans la prévention des risques
- >> **70 agences** réparties dans toute la France
- >> Des équipes **réactives** et **pluridisciplinaires**
- >> **1 Direction Technique Groupe** en soutien sur les problèmes techniques pointus et la veille réglementaire
- >> **Des filiales spécialisées aux compétences certifiées** par des organismes extérieurs

PRINCIPALES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

CONSTRUIRE / TRANSFORMER, RÉNOVER / DÉMOLIR

MISSIONS	CONSTRUCTION	TRANSFORMATION	DÉMOLITION
Contrôle Technique des constructions	●	●	-
Coordination SPS	●	●	●
Diagnostics Amiante avant travaux / avant Démolition	-	●	●
Diagnostics Plomb avant travaux / avant Démolition	-	●	●
Attestation parasismique	●	-	-
Assistance à la réalisation de dossiers ICPE	●	●	-
Diagnostic de pollution des sols et/ou de nappe	-	-	●

EXPLOITER

ÉQUIPEMENTS, INSTALLATIONS CONCERNÉS	VÉRIFICATION INITIALE	VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES
ÉLECTRICITÉ		
Installations électriques	●	1 an
Paratonnerre	-	1 an
Habilitation électrique pour tout électricien ou toute personne intervenant à proximité de pièces nues sous tension *	●	Recyclage tous les 3 ans
EQUIPEMENT DE TRAVAIL - LEVAGE		
Tous les équipements, y compris accessoires de levage (sauf ceux cités ci-dessous)	●	1 an
Appareils mobiles : Grues auxiliaires de chargement de véhicule ; Grues à tour à montage rapide ou automatisé, sur stabilisateurs ; Bras ou portiques de levage pour bennes amovibles ; Hayons élévateurs ; Monte-meubles ; Monte-matériaux de chantier ; Engins de terrassement équipés pour le levage ; Grues mobiles automotrices ou sur véhicule porteur, ne nécessitant pas de montage ou de démontage de parties importantes ; Chariots élévateurs ; Tracteurs poseurs de canalisations ; Plates-formes élévatrices mobiles de personnes.	●	6 mois
Elevateurs de personnel mus mécaniquement	●	6 mois
Elévateurs de personnel mus à bras	●	3 mois
Appareils de levage de charges mus à bras sans support ou faisant l'objet de changements fréquents de support	●	6 mois
Autorisation de conduite pour tous les conducteurs d'engins - CACES *	●	Recyclage tous les 3 ans
INCENDIE		
Moyens de prévention et de lutte contre l'incendie : Extincteurs portables, RIA	●	6 mois
Systèmes d'alarmes Alimentation de secours	●	6 mois 6 mois
Désenfumage, Extincteurs automatiques à eau, CO2, installation détection incendie	-	6 mois
Formations * Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes	●	Recyclage tous les 3 ans
ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL - MACHINES		
Presse, massicots, compacteurs, bennes à ordures	-	3 mois
Centrifugeuses, chargeuses, pelleteuses, Arbres à cardans, motoculteurs	-	1 an
PORTES ET PORTAILS		
Portes et portails automatiques ou semi-automatiques	-	6 mois
ÉQUIPEMENTS SOUS PRESSION		
Fabrication de tout équipement sous pression	-	
Récipients gaz, vapeur, etc	-	40 mois, 18 mois
Générateurs vapeur, eau surchauffée avec présence humaine	-	18 mois
Générateurs vapeur, eau surchauffée sans présence humaine	-	18 mois -12 mois
Appareils à couvercle amovible	-	18 mois
Canalisations	-	Non précisé
Récipients transportables (bouteilles gaz industriel)	-	Aussi souvent que nécessaire et avant remplissage

PRINCIPALES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

ÉQUIPEMENTS, INSTALLATIONS CONCERNÉS	VÉRIFICATION INITIALE	VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES
PRÉVENTION, SÉCURITÉ, CONDITIONS DE TRAVAIL		
Évaluation des risques de toute unité de travail	●	1 an
AÉRATION / VENTILATION		
Locaux de travail à pollution non spécifique	●	1 an
Locaux de travail à pollution spécifique :		
Contrôle de base	●	1 an
Avec système de recyclage	●	6 mois
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE		
Appareils de protection respiratoire	-	1 an
Systèmes de protection contre les chutes de hauteur	-	
RISQUES CHIMIQUES		
Amiante (selon type d'établissement)	●	De 3 mois à 1 an
Agent cancérogène mutagène (benzène, chlorure de vinyle, poussières de bois, plomb)	-	Régulièrement et par organisme agréé
Oxyde de carbone		1 an
Silice	●	Non précisé
ASCENSEURS ET ASCENSEURS DE CHARGE		
Ascenseurs, monte-charges, Elevateurs de personnes	-	1 an
Ascenseurs (CT SAE)	-	5 ans
Ascenseurs (AS9 Sécurité incendie)	-	5 ans
CUVES, BASSINS, RÉSERVOIRS, CITERNES		
Cuves, bassins, réservoirs avec produits corrosifs		1er contrôle au bout de 25 ans puis tous les 5 ans
INSTALLATIONS CLASSÉES		
Demande d'autorisation / enregistrement / déclaration et audits associés	●	-
Analyse du risque Foudre (ARF)	●	Si modification de l'installation
Etude Technique Foudre limitée à la Vérification de l'existant (ETV)	●	Si modification de l'installation
Vérifications périodiques des protections contre les effets de la foudre	●	1 an vérif. Visuelle 2 ans vérif. complète
Contrôle périodique de certaines installations soumises à déclaration	●	5 ans
Risques d'explosions - Zonage ATEX et DRPE	●	-
INSTALLATIONS THERMIQUES		
Efficacité énergétique et émissions polluantes	-	2 ans
Maîtrise des nuisances environnementales (rejets atmosphériques, aqueux, impact sonore)	-	3 ans
Zones de protection spéciales	-	3 ans, 2 ans
RAYONNEMENTS IONISANTS		
Contrôle technique d'ambiance	-	Continu ou mensuel (PCR) 1 an par organisme agréé
Sources de rayonnements ionisants y compris générateur	●	1 an
RISQUES SANITAIRES		
Formation * «Prévention des risques liés à l'amiante», obligatoire pour l'ensemble des personnels potentiellement exposés au risque d'inhalation de fibres d'amiante dans le cadre de leur métier	●	1er recyclage : 6 mois 2ème recyclage : 2 ans

* Retrouvez toutes les formations proposées par le Groupe sur notre site internet www.groupe-qualiconsult.fr

Retrouvez l'ensemble de nos implantations en France et à l'étranger sur notre site : www.groupe-qualiconsult.fr